



L'Oise : Cinq territoires différents et complémentaires

Afin de déployer son action dans les territoires, le Conseil Général de l'Oise a opéré une partition du département en cinq zones d'intervention : Beauvaisis-Oise-picarde, Creil-Clermont, Noyon-Compiègne, Valois-Halatte et Bray-Vexin-Sablons-Thelle. Chacun de ces territoires a suivi une trajectoire démographique, économique et sociale propre et présente un visage spécifique. L'extension du Bassin parisien est très perceptible dans les territoires plutôt résidentiels de Valois-Halatte et de Bray-Vexin-Sablons-Thelle mais pas dans la zone de Creil-Clermont, plus anciennement urbanisée et industrialisée. Les territoires du Beauvaisis-Oise-picarde et de Noyon-Compiègne, plutôt industriels, sont beaucoup plus autonomes par rapport à l'Île-de-France en termes d'emplois.

Patricia Antoine, Virginie Gamblin, Martial Maillard (Insee)
Éric Moreau (Conseil général de l'Oise)

Le département de l'Oise a connu un essor démographique considérable depuis 1968 (+49 % contre +21 % en Picardie et +26 % en France métropolitaine). En effet, du fait de l'extension progressive du pôle urbain parisien et de sa couronne, l'aire urbaine de Paris (*voir définitions page 4*) recouvre aujourd'hui une partie du sud de l'Oise. Si on superpose le zonage en aires urbaines de 2010 avec la carte des territoires opérationnels du Conseil général de l'Oise (*figure 1*), il apparaît que la croissance de la population a été particulièrement forte dans deux de ces territoires opérationnels : Valois-Halatte et Bray-Vexin-Sablons-Thelle. Ces derniers se situent dans la dynamique d'extension du Bassin parisien, en direction de Soissons pour le premier, de Beauvais pour le second, et s'inscrivent désormais en grande partie dans la couronne de l'aire urbaine de Paris (*figure 1*). Urbanisé plus tôt, le territoire de Creil-Clermont n'est pas concerné par le desserrement de l'Île-de-France et se compose de deux zones : le pôle creillois au sud et un large espace multipolarisé

par Creil, Beauvais et Compiègne au nord. Les territoires du Beauvaisis-Oise-picarde et de Noyon-Compiègne sont structurés par les pôles de Beauvais pour le premier, de Compiègne et de Noyon pour le second. Au-delà des couronnes de ces pôles, ils comptent des communes multipolarisées dans leur périphérie.

L'espace isarien est aujourd'hui avant tout un espace périurbain inséré dans un réseau de liens avec les territoires limitrophes. Ainsi, les migrations résidentielles mais aussi les navettes domicile-travail sont fréquentes, tant au sein de l'Oise qu'avec les départements voisins.

Les cinq territoires présentent toutefois des forces et des faiblesses différentes et leurs systèmes productifs des spécificités qui les rendent complémentaires.

Le Beauvaisis-Oise-picarde, un territoire autonome en matière d'emploi

Territoire isarien le plus agricole et le moins densément peuplé, le Beauvaisis Oise-picarde (98 hab./km²) a connu la plus

forte croissance démographique du département durant les années 2000 (*figure 2*), à la faveur d'un déficit migratoire contenu. Ce dynamisme démographique a stimulé l'effort de construction de logements neufs, notamment collectifs. Ce territoire présente des contrastes géographiques : il possède le chef-lieu de département, qui concentre une part importante des équipements mais situé à l'extrême sud de cette zone, et constitue pour le reste essentiellement un territoire rural. De ce fait, les équipements de la gamme supérieure, typiquement localisés en ville, sont parfois moins accessibles, notamment dans le domaine médical. À la différence des autres territoires isariens, le Beauvaisis-Oise-picarde est autonome en termes d'emploi : pour chaque grande catégorie socioprofessionnelle, il offre plus d'emplois qu'il n'héberge d'actifs. L'évolution de l'emploi a été plus favorable qu'à l'échelle métropolitaine depuis 1975 à la faveur de l'essor des services, tendance générale, mais aussi d'une meilleure résistance de



l'emploi industriel, probablement en lien avec une spécialisation sectorielle favorable et une plus grande autonomie de l'industrie locale par rapport à des centres de décision extérieurs. Ce territoire, qui reste industriel, compte proportionnellement plus d'ouvriers et de titulaires de CAP et BEP, diplômes assez spécifiques à l'industrie. Le chômage au sens du recensement de population, en particulier de longue durée, est assez présent, du fait notamment d'une proportion importante d'actifs peu qualifiés. En lien avec une population souvent modeste, les logements sociaux, relativement concentrés à Beauvais, sont surreprésentés. Les indicateurs de revenu comme de pauvreté institutionnelle (minimum social versé par la Caf : RSA, AAH), traduisent une situation moins favorable que dans l'ensemble du département. Ce constat est aussi à relier à la plus forte présence des retraités dans les cantons ruraux.

La formation des jeunes, un enjeu fort pour Creil-Clermont

Bien équipé en services, le territoire voisin de Creil-Clermont est à l'inverse le plus densément peuplé de l'Oise (212 hab./km²). Située au sud de la zone, l'agglomération creilloise est la plus importante du département avec 116 000 habitants en 2010. En allant vers le nord, la densité de population diminue progressivement. De 1999 à 2010, ce territoire se caractérise

Un niveau d'équipement plutôt satisfaisant

Chacun des territoires isariens offre l'ensemble des équipements de la gamme de services de proximité comme de la gamme intermédiaire. Le territoire Bray-Vexin-Sablons-Thelle ne dispose pas de la totalité des équipements de la gamme supérieure, en lien avec la faiblesse de l'armature urbaine de ce territoire. De manière générale, les résidents de Creil-Clermont bénéficient de l'accès le plus rapide aux équipements, du fait du poids démographique de Creil, principale agglomération isarienne. Valois-Halatte se positionne ensuite, mais en deçà de la moyenne métropolitaine, suivi de Noyon-Compiègne. Les territoires du Beauvaisis, en raison de l'éloignement de Beauvais de certains cantons, et surtout Bray-Vexin-Sablons-Thelle, sont moins bien placés, notamment en matière d'équipements et de temps d'accès à l'offre de soins. L'équipement en services publics apparaît plutôt satisfaisant, sauf dans des cantons excentrés du Beauvaisis. Moins fournie qu'au niveau national, la densification de l'offre de médecine de ville constitue cependant un enjeu pour les territoires isariens.

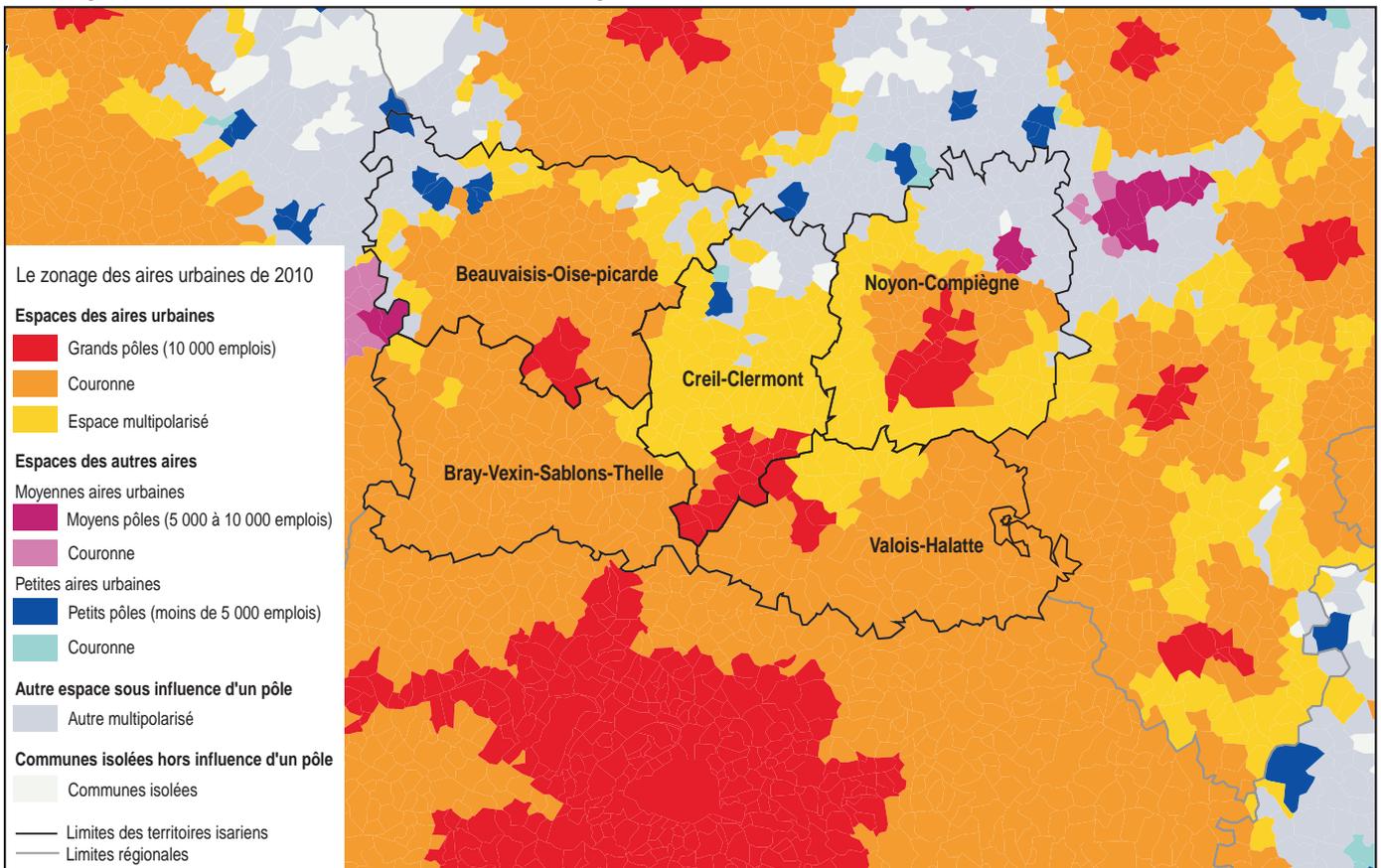
simultanément par le plus fort excédent naturel, lié au dynamisme de la natalité, et le plus fort déficit migratoire des territoires isariens qui est apparu dès les années 90. La population est particulièrement jeune, mais souvent non diplômée, et les jeunes rencontrent plus qu'ailleurs des difficultés d'accès à l'emploi. Le chômage est élevé dans le contexte départemental dans ce territoire historiquement industriel où l'emploi n'augmente plus depuis 1975 (figure 2). Les suppressions d'emplois dans l'industrie, mais aussi la construction et l'agriculture ont été à peine compensées par les créations d'emplois tertiaires, moins dynamiques qu'ailleurs. Aujourd'hui, les activités présentielle¹ sont très représentées du fait notamment de l'implantation d'un grand établissement du secteur de la Défense. Néanmoins, un actif

sur deux travaille en 2010 en dehors du territoire et notamment en Île-de-France, région toute proche et aisément accessible par la route comme par le réseau ferré. Si la création d'établissements est dynamique, le solde des transferts est déficitaire. Les revenus et les indicateurs sociaux sont légèrement meilleurs que ceux du Beauvaisis mais les difficultés sociales sont assez présentes. Ce territoire se caractérise par l'importance du parc locatif social, notamment dans l'agglomération creilloise. La construction de logements neufs et la proportion de logements vacants sont en retrait par rapport aux autres territoires. Plus fréquente, la suroccupation concerne 10 % des logements.

¹visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans cette zone.

1 Les cinq zones d'intervention du Conseil général de l'Oise, des espaces majoritairement sous influence urbaine

Le zonage en aires urbaines 2010 et les territoires du Conseil général de l'Oise



Source : Insee

©IGN - Insee2014

Marqué par la désindustrialisation, ce territoire où un habitant sur quatre ne possède aucun diplôme doit favoriser la formation des jeunes, condition du développement de nouvelles activités tertiaires.

Noyon-Compiègne, un territoire industriel bien positionné

Assez densément peuplé, notamment le long de la vallée de l'Oise, le territoire de Noyon-Compiègne présente le second solde migratoire relatif déficitaire après Creil-Clermont. Si l'agglomération compiégeoise reste dynamique, le nord-est du territoire autour de Noyon souffre plus de la crise. Sa population est plutôt âgée dans le contexte isarien. Dans ce territoire qui a limité les pertes dans l'industrie et créé de nombreux postes dans les services, l'emploi a progressé de 30 % depuis le milieu des années 70 (figure 2). L'économie locale est assez orientée vers les activités non présentes, notamment industrielles et possède des atouts au plan national tels que la production de biocarburants. L'appareil productif local compte de multiples établissements intégrés à des grands groupes, notamment dans les secteurs de pointe. De ce fait, ce territoire est bien inséré dans la mobilité géographique nationale des cadres au sein des marchés internes du travail des grandes entreprises, mais possède un appareil productif plus dépendant de centres de décisions extérieurs.

L'Université de Technologie de Compiègne, renforcée récemment par d'autres écoles telle l'École de Chimie Organique et Minérale (ESCOM) participe aussi au rayonnement de ce territoire qui bénéficie de nombreuses connexions entre l'industrie, la recherche-développement et l'enseignement supérieur. Il bénéficie d'un cadre de vie attractif aux portes de l'Île-de-France.

Les revenus et les indicateurs sociaux montrent une situation dans la moyenne de la France métropolitaine et isarienne, mais avec des disparités entre le nord et le sud du territoire.

Valois-Halatte, un territoire socialement favorisé aux franges franciliennes

Autre territoire de l'Est isarien, Valois-Halatte est aussi densément peuplé que le territoire de Noyon-Compiègne, mais l'ampleur du déficit migratoire relatif au cours des années 2000 y est moins marquée.

Comme dans le territoire Bray-Vexin-Sablons-Thelle, l'intensité des migrations résidentielles entrantes et sortantes conduit à un fort renouvellement de la population : en 2008, 18 % des habitants étaient arrivés depuis moins de 5 ans.

Des cinq territoires isariens, Valois-Halatte a connu les mutations de l'appareil productif les plus profondes. Depuis 1975, l'emploi s'est accru de 30 %, stimulé par l'explosion

de l'emploi tertiaire (+130 %), malgré un recul de l'emploi industriel de 55 %. En 2010, ce territoire présente l'appareil productif le plus tertiarisé de l'Oise et possède la meilleure implantation des fonctions métropolitaines supérieures (c'est-à-dire dont le contenu décisionnel est élevé), en lien avec la proximité de l'aéroport de Roissy. L'industrie est plutôt orientée vers les produits de luxe. Aux caractéristiques favorables de l'appareil productif local s'ajoute l'arrivée de nombreux actifs qualifiés occupant des emplois fortement rémunérés en Île-de-France, à la faveur d'un cadre de vie agréable et de prix fonciers plus accessibles. Notamment, un actif résidant sur dix travaille à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Ce territoire cumule ainsi les indicateurs sociaux et économiques favorables. L'activité féminine est plus fréquente, la population est plus souvent diplômée, notamment de l'enseignement supérieur. La part des cadres et professions intermédiaires dans la population d'âge actif (28 %) est, de loin, la plus élevée de l'Oise et dépasse la moyenne métropolitaine (figure 2). Le revenu net moyen imposable est supérieur de 25 % à la moyenne métropolitaine en 2010 et moins de 10 % de la population vit avec un bas revenu en 2011. L'équipement en services de proximité, stimulés par un niveau de vie élevé, est dense.

2 Une vision synthétique des 5 territoires isariens

Indicateurs sociodémographiques des cinq territoires du Conseil général de l'Oise

	Beauvaisis-Oise-picarde	Creil-Clermont	Noyon-Compiègne	Valois-Halatte	Bray-Vexin-Sablons-Thelle	Oise	France métropolitaine
Population							
Population en 2010	138 918	195 559	179 814	157 977	131 327	803 595	62 754 275
Taux annuel moyen d'évolution de la population 1999-2010 (%)	+0,55	+0,46	+0,31	+0,40	+0,49	+0,43	+0,64
Taux annuel moyen d'évolution de la population 1999-2010 due au solde apparent des entrées-sorties (%)	-0,04	-0,35	-0,26	-0,15	-0,08	-0,19	+0,24
Ménages - logements							
Part des maisons en 2010 (%)	66,6	61,4	66,5	65,6	83,9	67,9	56,5
Part des propriétaires en 2010 (%)	58,6	57,6	60,9	63,4	73,7	62,2	57,8
Part du parc locatif social en 2010 (%)	22,4	26,0	19,2	15,3	12,5	19,5	16,7
Conditions de vie - équipements							
Part des cadres et professions intermédiaires dans la population de 15 ans ou plus en 2010 (%)	19,0	20,0	22,2	28,3	24,0	22,6	22,8
Revenu annuel net imposable moyen par foyer fiscal en 2010 (euros)	20 608	20 766	23 719	30 071	24 713	23 859	23 996
Part de la population à bas revenus en 2011 (%)	22,3	20,5	17,0	9,7	10,9	16,3	17,8
Temps d'accès moyen à un panier de 29 équipements (aller-retour) pondéré par la population en 2012 (minutes)	10,2	8,0	10,4	9,5	13,8	10,2	7,6
Marché du travail							
Taux de chômage (au sens du recensement) en 2010 (%)	12,8	13,7	12,1	8,9	10,3	11,6	11,5
Part de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée peu ou non diplômée (BEPC et infra) en 2010 (%)	41,3	41,6	37,5	32,6	36,8	38,0	34,8
Part des actifs occupés travaillant hors de la zone en 2010 (%)	23,8	49,0	24,7	58,8	66,4	-	-
Nombre d'emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés en 2010	107,6	72,7	95,8	74,5	52,9	-	-
Appareil productif							
Taux de variation de l'emploi total 1975-2010 (%)	+26,2	-0,6	+29,5	+29,5	+10,8	+18,9	+23,6
Taux de variation de l'emploi total 1999-2010 (%)	+8,7	+0,3	+5,4	+10,2	+0,9	+5,3	+13,0
Part des activités présentes dans l'emploi en 2010 (%)	65,6	68,5	60,4	62,2	56,1	63,1	65,2

Sources : Insee, recensements de population, BPE - DGFIP, IRPP - Cnaf - MEDDE SoeS, Sit@del2

Bray-Vexin-Sablons-Thelle, dans la dynamique d'extension du bassin parisien

Le territoire Bray-Vexin-Sablons-Thelle présente une densité de population comparable à celle de la France métropolitaine. Depuis 1975, cette zone a connu l'explosion démographique la plus spectaculaire parmi les cinq territoires isariens avec un doublement de sa population et du parc de logements. Initialement rural, ce territoire a vu s'installer un grand nombre de Franciliens attirés par la perspective d'une accession à la propriété plus facile et notamment des familles avec enfants. De ce fait, 42 % des habitants du territoire Bray-Vexin-Sablons-Thelle en 2010 sont natis d'Île-de-France contre seulement 30 % de l'Oise. La période de 1975 à 1990, typique de la périurbanisation, a vu la construction massive de lotissements pavillonnaires. Ainsi, en 2010, ce territoire compte 84 % de maisons et 74 % de propriétaires, proportions très supérieures aux moyennes métropolitaines (figure 2). Devenus trop grands une fois les enfants partis, les logements sont plus souvent sous-occupés dans ce territoire. Néanmoins, la construction neuve reste dynamique. Cependant, une partie des arrivants et de leurs enfants sont ensuite repartis. Progressivement, l'excédent migratoire s'est réduit et un léger déficit migratoire est apparu de 1999 à 2010. Du fait des migrations résidentielles, ce territoire a gagné de 2003 à 2008 des actifs de toutes les catégories, et notamment des professions intermédiaires et des cadres.

Toutefois, l'emploi dans le territoire n'a pas suivi l'essor démographique : il n'a augmenté que de 11 % de 1975 à 2010 et seulement de 1 % au cours des années 2000. Ainsi, on ne compte que 53 emplois localement pour 100 actifs résidants en 2010 et nombre d'actifs travaillent en Île-de-France, notamment dans le Val-d'Oise tout proche. Ces navettes sont souvent effectuées en voiture, mais sont facilitées par la bonne desserte ferroviaire du territoire.

Avec 26 % de l'emploi local en 2010, l'industrie reste bien implantée et l'appareil

Définitions

Aire d'influence des villes : une aire urbaine ou "grande aire urbaine" est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La notion d'aire urbaine permet ainsi de définir un concept de grande ville ou métropole à l'aide d'une approche fonctionnelle et économique.

De la même façon, le zonage en aires urbaines 2010 définit les **moyennes aires** (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petites aires** (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les **communes multipolarisées** sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes en dehors des aires sont les **communes isolées, hors influence des pôles**.

Pauvreté institutionnelle : existence d'un minimum social versé par la CAF (RSA, AAH).

Les activités présentes visent à la satisfaction des besoins des personnes présentes dans cette zone.

Fonctions métropolitaines supérieures : fonctions dont le contenu décisionnel est élevé.

productif est plutôt orienté vers la sphère non présente. Peu développé en 1975, le secteur tertiaire n'a pas totalement comblé son retard malgré un rythme de croissance élevé. En lien avec la faiblesse du maillage urbain du territoire, l'équipement en services présente des insuffisances notamment sur la gamme supérieure d'équipements et dans le domaine de la santé. L'absence de villes moyennes explique aussi l'offre faible de transports en commun urbains. Les résidents sont amenés à sortir du territoire pour accéder à ces services, renforçant ainsi la dépendance à la voiture. Comptant une proportion élevée de diplômés d'un CAP ou d'un BEP, le territoire Bray-Vexin-Sablons-Thelle compte proportionnellement moins de cadres mais plus d'ouvriers et d'employés que Valois-Halatte. Le revenu moyen y est de ce fait moins élevé mais il reste supérieur à la moyenne métropolitaine. Les difficultés sociales sont nettement moins présentes que dans les territoires isariens plus septentrionaux, mais la proportion de jeunes non insérés s'en rapproche.

Des territoires complémentaires au-delà de leurs spécificités

Des groupes de territoires, différents selon les thématiques, présentent des similitudes. Ainsi, l'ampleur des migrations résidentielles différencie le nord et le sud de l'Oise. De

même, le Beauvaisis, le Compiégnois et Valois-Halatte ont bénéficié d'une évolution dynamique de l'emploi en longue période, moins soutenue à Bray-Vexin-Sablons-Thelle et atone à Creil-Clermont. L'industrie reste forte, en particulier dans le Beauvaisis, à Noyon-Compiègne et à Creil-Clermont, mais dans des secteurs différents : chimie le long de la vallée de l'Oise, industries à fort contenu technologique dans le Compiégnois, fabrication de machines et équipements, agroalimentaire, industrie verrière dans le Beauvaisis, sous-traitance automobile à Bray-Vexin-Sablons-Thelle. L'économie de Valois-Halatte est plus orientée vers les services, notamment aux entreprises, et le commerce, en lien avec un niveau de vie élevé. Cette diversité des spécificités territoriales rend les territoires complémentaires les uns des autres et assure la cohérence d'ensemble de l'économie isarienne. Par rapport à la France métropolitaine dans son ensemble, les revenus et les indicateurs sociaux reflètent une situation plus favorable à Valois-Halatte et Bray-Vexin-Sablons-Thelle, moins favorable dans le Beauvaisis et à Creil-Clermont, Noyon-Compiègne se positionnant dans la moyenne. Les territoires de l'Ouest isarien sont moins bien dotés en services. Ces activités sont d'autant plus à renforcer que c'est là que la construction neuve est la plus dynamique. ■

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8858
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- www.oise.fr
- www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/
- www.insee.fr

